

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE.** — Avis. — Actes Officiels : Nomination de commissaires et de syndic d'écoles et délimitation de municipalités scolaires. — ARTICLES DE LA RÉDACTION : Chronique scolaire — La première chose à faire pour avancer la cause de l'éducation : C. J. Magnan. — PÉDAGOGIE : Étude du verbe. — PARTIE PRATIQUE : I, Exercice grammatical. — II, Dictées et exercices grammaticaux. — III, Dictée. — La vraie piété. — Arithmétique. — Problèmes. — Algèbre. — Toisé. — Notes agricoles. — Exercice de récitation. — Le Corbeau. — DIVERS. — Petite Revue. — Bulletin géographique. — Conférence d'instituteurs. — Roland. — Bibliographie. — Témoignage flatteur.

cadastres de la paroisse de Sainte-Flavie, Nos. 499, 498 et 222, et les annexer à la municipalité de "Mont-Joli," dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 18 décembre 1890.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 30 décembre dernier (1890), de nommer M. John Howard, syndic d'écoles de la municipalité de Grenville No. 2, comté d'Argenteuil, en remplacement de M. James Barron.

## AVIS

L'abonnement de \$1 à l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, pour l'année 1891 est payable d'avance à J.-B. Cloutier, 148, rue St-Olivier, Québec. Toute lettre contenant de l'argent doit être enregistrée.

## ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### AVIS.

*Délimitation de municipalités scolaires.*

Détacher de la municipalité de Sainte-Flavie, dans le comté de Rimouski, les lots du

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 30 décembre dernier, (1890), de nommer M. François Prince, commissaire d'écoles de la municipalité de Sainte-Elisabeth de Warwick, comté d'Arthabaska, en remplacement de M. Léon Mercier, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 27 décembre dernier (1890), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Jacques-Cartier, Sainte-Geneviève No. 3 — MM. Aldéric Labrosse et Herméné-